

COMMISSION DE GESTION 2019  
RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION  
*ADMINISTRATION, CULTURE ET RELATIONS EXTERIEURES*  
(ADM)

---

**Objet : GESTION 2019**

Madame la Présidente, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

La sous-commission, composée de M. Philippe GUEYDAN (membre) et Mme Emilie BOVET (présidente rapporteuse), en charge du Dicastère *Administration, culture et relations extérieures (ADM)* s'est entretenue avec M. le Syndic, responsable du Dicastère et a pu visiter en sa compagnie les services qui en dépendent.

**1. RENCONTRES, VISITES ET ENTRETIENS**

Les visites se sont organisées selon le planning suivant :

**- lundi 9 mars 2020, 08h00-09h00, Hôtel de Ville**

Première rencontre avec M. le Syndic. Entretien avec la responsable de l'office de la culture.

**- mercredi 11 mars 2020, 08h00-12h00, Hôtel de Ville**

Entretien avec M. le Syndic et visite du Greffe municipal avec entretien avec M. Giancarlo STELLA, secrétaire municipal et de son adjointe. Entretien avec la chargée de communication. Entretien avec Mme Laure HAUSWIRTH, responsable du service des Ressources Humaines.

**- mercredi 18 mars 2020, 14h00-17h15, Théâtre de Beausobre**

Entretien avec la directrice du Théâtre de Beausobre, Mme Roxane AYBEK.

Il est à noter qu'en raison de la situation sanitaire due au coronavirus, la réunion prévue le 18 mars n'a pas pu se tenir comme prévu. Les questions relatives au Théâtre de Beausobre ont été transmises par courriel et répondues également par ce biais.

**2. PREMIER ENTRETIEN AVEC MONSIEUR LE SYNDIC ET ENTRETIEN AVEC LA DÉLÉGUÉE A LA CULTURE**

Lors de ce premier entretien, la commission a rencontré la déléguée à la culture. Les thèmes suivants ont été abordés lors de cet entretien :

Espace 81 : le bilan est excellent puisque l'exposition a enregistré le 2<sup>e</sup> meilleur chiffre de fréquentation depuis son ouverture. Il faut savoir que la Municipalité n'a pas fixé d'objectif pour l'Espace 81. Elle est attentive à ce qu'une programmation variée soit proposée. Cette année, un sondage d'opinion a été mis en place. Le sondage a permis de révéler un certain nombre de défis pour l'avenir tels que : intéresser un public plus jeune et offrir un niveau de qualité des expositions plus homogène.

Résidence artistique : pour cette année, une réflexion a été menée quant au règlement et aux critères de sélections des artistes pour leur permettre de bénéficier de ces résidences. Dans les critères principaux, l'artiste doit être professionnel (cela ne veut pas dire qu'il doit nécessairement en vivre mais avoir été exposé), il doit avoir un lien avec Morges (soit y vivre ou y avoir son atelier) et il doit restituer le travail fait lors de son séjour en résidence artistique. A noter encore que ces résidences d'artiste sont en étroite collaboration avec la Conférence des villes en matière culturelle (CVC). Le logement est pris en charge par la CVC et une bourse est versée par la Municipalité.

Culture alternative : en lien avec le vœu N°1-2016, la commission a fait le point de la situation concernant l'initiation de projet de culture alternative par la Ville. Il sera difficile de répondre complètement à ce vœu car il n'est pas dans le rôle de la Municipalité d'initier des projets alternatifs car par conséquent, ceux-ci ne seraient plus alternatifs mais institutionnels. La seule chose que la Municipalité peut faire est de faciliter l'aboutissement de projets alternatifs, ce qu'elle fait déjà comme par exemple pour la Fête de la Musique.

Bibliothèque : un sondage de satisfaction a été élaboré pour connaître l'opinion des utilisateurs de la bibliothèque. Le résultat de ce sondage a démontré que globalement les utilisateurs étaient satisfaits du service. Quelques prestations sont à développer et des améliorations sont en cours d'élaboration telles que l'amélioration du site internet, un élargissement des horaires d'ouverture notamment le samedi matin ainsi qu'un système de livraison pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

### **3. ENTRETIEN AVEC LE SECRETARIAT MUNICIPAL**

La sous-commission a rencontré M. Giancarlo STELLA, secrétaire municipal et son adjointe. M. le Syndic souligne le rôle essentiel dévolu au secrétaire municipal car il est une sorte de "plaque tournante de l'information" et de la communication interne entre les autres Dicastères. De ce fait, les deux secrétaires municipaux siègent lors des séances de la Municipalité et font partie intégrante de la table du conseil municipal.

La commission a pris note que la commission des naturalisations a été dissoute car elle n'a plus sa raison d'exister au vu de la nouvelle législation.

La commission s'est interrogée sur la suite donnée aux liens d'amitié amorcés avec Oyamazaki, au Japon. Une délégation de la Municipalité s'est rendue au Japon pour rendre la politesse aux japonais qui étaient venus à Morges en 2018. Sur place, la délégation s'est vite rendu compte que la situation avait changé pour les japonais de par le changement politique (changement de maire) et du fait que la Fédération suisse d'escrime avait renoncé à la ville d'Oyamazaki. Les japonais n'ont plus de volonté de poursuivre le lien d'amitié entrepris. En revanche, l'Association japonaise d'escrime veut continuer à encourager des relations entre les clubs japonais et suisse. Pour la Municipalité, la boucle est bouclée et les relations avec Oyamazaki s'arrêtent.

En ce qui concerne le vœu N°1-2018, concernant l'élargissement des horaires d'ouverture des services à la population, le secrétariat municipal est en pleine réflexion et confronte plusieurs scénarios mais avoue que cela n'est pas chose simple car cela n'est pas forcément compatible avec les horaires des collaborateurs.

### **4. ENTRETIEN AVEC LA CHARGÉE DE COMMUNICATION**

La sous-commission s'est entretenue avec la chargée de communication et M. le Syndic. La question de la communication numérique a été au centre de cette discussion. L'application mobile de la Ville de Morges a reçu de bons échos y compris des personnes âgées. Les utilisateurs ont particulièrement trouvé utiles les infos travaux. Il est à noter qu'un sondage de satisfaction sera élaboré pour l'an prochain.

En ce qui concerne Facebook, il est important pour la chargée de communication que la Ville soit sur ce réseau social pour pouvoir communiquer rapidement des informations importantes. Pour elle, il est important que la population puisse se référer à la page Facebook de la Ville pour avoir une information de qualité vérifiable en tout temps.

M. le Syndic est soulagé que le poste de webmaster ait été voté par le Conseil communal car il permettra de faire passer la Ville dans l'ère numérique qui est un virage absolument nécessaire et indispensable au vu de la masse d'informations à traiter et à diffuser.

La commission s'est posé la question de savoir si la communication de la Municipalité était assez claire sur les nouvelles lois et les règlements qui entrent en vigueur et elle estime que celle-ci pourrait être améliorée et intensifiée. C'est pourquoi elle pose le vœu suivant :

**Vœu N° 2 - 2019** : Que la Municipalité informe la population sur les nouvelles lois ou règlements entrant en vigueur et veille à une communication à large échelle par les canaux qui sont à sa disposition.

## **5. ENTRETIEN AVEC LA CHEFFE DE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

La sous-commission a rencontré Mme Laure HAUSWIRTH, cheffe de service, accompagnée de Monsieur le Syndic. Celle-ci explique le fonctionnement de son service. Par convention, le service des ressources humaines s'occupe également des associations intercommunales. Par contre, en ce qui concerne le Vignoble, c'est la Sàrl qui le gère, les ressources humaines ayant un rôle de conseil au besoin.

Une tâche importante du service des ressources humaines en 2019 a été la revalorisation des fonctions. Des analyses ont été faites en partie en interne mais aussi par un cabinet d'expert. Au final, la Municipalité a fait quelques arbitrages. Il ressort de l'analyse que globalement la grille salariale répond aux attentes des syndicats. 20% des postes ont été augmentés d'une classe (dont environ 2/3 de femmes) et 3% ont été abaissés d'une classe (sans baisse de salaire).

La sous-commission a relevé des écarts relativement importants dans les cas accidents et maladie entre 2018 et 2019. Il est à noter que le service a changé de programme pour comptabiliser les absences. Ce dernier compte désormais les absences en heures et non plus en jour entier ce qui explique les écarts relevés par la sous-commission.

La sous-commission a aussi relevé une différence entre le nombre d'EPT sur le budget 2019 de la Ville et le rapport de gestion. Ceci s'explique par le fait que le budget est le besoin d'EPT pour l'année mais que la Ville n'est pas en plein emploi et que le processus d'embauche prend souvent beaucoup de temps.

Pour finir, la commission s'est penchée sur le fonctionnement du Cyberforum. Celui-ci est une prestation de la Ville financée par l'État de Vaud. Elle est destinée aux demandeurs d'emploi et est transmise à ces derniers par l'ORP. Les collaborateurs du Cyberforum sont employés par la Ville.

## **6. QUESTIONS A LA DIRECTRICE DU THEATRE DE BEAUSOBRE**

Au vu de la situation sanitaire due au coronavirus, l'entretien prévu avec la directrice du Théâtre de Beausobre a été annulé. Ci-dessous, voici les questions posées par la sous-commission et les réponses fournies par la directrice.

- Les mesures prises en matière de sécurité sont-elles bien respectées et comprises ? et quand est-il de l'exercice d'évacuation "grandeur nature" du théâtre ?

Oui, les mesures sont prises très au sérieux, notre directeur technique a été formé comme Chargé de sécurité et il veille au respect des mesures. Une présentation des phénomènes dangereux a été faite à toute l'équipe et le Service des ressources humaines a organisé une journée de formation pour l'ensemble des services sur ce thème. Ces formations seront organisées chaque année pour rafraîchir les connaissances.

L'exercice d'évacuation grandeur nature du théâtre sera envisagé dans le cadre de la nouvelle configuration des équipements.

- Le taux de remplissage du théâtre lors de la saison théâtrale est-il satisfaisant ?

Le taux de remplissage de la saison est en moyenne de 89%, ce qui est très bon. Les spectacles les plus populaires sont complet à 100 % avec souvent des listes d'attente, et les spectacles un peu plus pointus sont moins remplis.

- Concernant les abonnements, leur nombre vous satisfait-il ? Quelle publicité est faite par rapport à ces abonnements ?

Nous avons un peu plus de 1'800 abonnés, ce qui est beaucoup pour une salle de 850 places. Nous ne faisons pas de publicité car nous ne cherchons pas à augmenter le nombre d'abonnés, il ne resterait plus de places pour la vente au public, spécialement pour les pièces de théâtre ou pour certains spectacles très recherchés puisque l'un des avantages des abonnés est qu'ils peuvent réserver en primeur.

- Pouvez-vous préciser le rôle complexe de la directrice ?

La fonction de directrice réunit – en résumé – des compétences en matière de management d'équipe et d'organisation, des aptitudes financières, et bien sûr un rôle indispensable en matière de connaissances artistiques, culturelles et événementielles. Il faut aussi bénéficier d'un excellent réseau, et l'entretenir. La supervision de tâches de communication et de marketing est aussi essentielle. S'agissant du site de Beausobre en particulier, il faut aussi s'occuper de la gestion et de la location des salles, entretenir de bonnes relations avec les partenaires (écoles, conservatoire, restaurant, ...). Et, ces temps, il faut aussi suivre l'évolution des chantiers qui impactent fortement les activités du site.

- Où en est la discussion avec les MBC concernant le billet Mobilis compris dans le billet d'entrée des spectacles ?

Le dossier est toujours en cours d'étude.

- Êtes-vous satisfait du taux d'occupation des foyers et des recettes en découlant ?

Oui, les recettes 2019 sont en augmentation par rapport à 2018, grâce à la bonne coordination faite par la responsable des locations. Etant donné l'état de vétusté des foyers, c'est un bon résultat.

- Bilan du festival Morges-sous-Rire ?

Le bilan 2019 est excellent, nous avons eu une très forte fréquentation, affichant quasi 100% de remplissage, inédit ! Lors de cette 31<sup>e</sup> édition, plus de 15'000 festivaliers ont assisté aux 28 spectacles proposés pendant les 9 jours.

## **SUIVI DES VŒUX EN COURS**

<b>Vœu N° 1 - 2015</b> : Que la Municipalité propose des projets concrets afin de soutenir d'avantage l'émergence d'une culture alternative et ne développe pas uniquement des projets institutionnels.
---

Réponse de la Municipalité : La Municipalité accepte ce vœu

Situation au 31 décembre 2019 : En 2019, des soutiens ont à nouveau été accordés à des projets moins institutionnels (musique actuelle par exemple). Le Parlement des Jeunes est également actif dans ce domaine, co-programmant par exemple la Fête de la Musique à Morges. Une partie du collège du Bluard sera également affecté à des projets culturels et associatifs. La Municipalité reste sensible à cette question mais, par essence, ne peut porter elle-même de projet alternatif.

Proposition de la commission de gestion : Vu que la Municipalité soutient des projets s'apparentant à de la culture alternative, la commission décide de classer ce vœu.

**Vœu N° 1 - 2017** : Que la Municipalité considère comme objet prioritaire et stratégique tout ce qui a trait à la sécurité et dépose un rapport détaillé chaque année sur les mesures prises et les progrès accomplis dans ce domaine pour l'ensemble des Dicastères

Réponse de la Municipalité : Les questions de sécurité ont trait à plusieurs domaines comme les mesures de santé et sécurité au travail, la sécurité des chantiers, la prévention incendie ainsi que la sécurité des manifestations. L'analyse et la gestion des risques est du ressort de différents Dicastères voire d'instances externes telles que la Police Région Morges en ce qui concerne la sécurité des manifestations. Un rapport faisant état de la situation actuelle de la Ville de Morges a été rédigé par le Dicastère Administration, culture et relations extérieures. La nécessité de créer une fonction transversale d'ingénieur-e sécurité ou de travailler avec un mandataire externe a été évoquée et permettrait de répondre au vœu N° 1 de la commission de gestion. Ceci ferait alors l'objet d'un préavis soumis au Conseil communal. La Municipalité estime en effet que ce sujet est important. La Municipalité accepte ce vœu.

Situation au 31 décembre 2019 : Il a été envisagé de porter au budget 2020 un nouveau poste de chargé de sécurité ou ingénieur sécurité. Pour des raisons d'arbitrage financier, ce sujet a été reporté à 2021. Dans l'intervalle, la Ville continue à bénéficier des services d'un chargé de sécurité externe, ainsi que de la collaboration avec un médecin du travail et d'autres spécialistes afin de gérer les questions de santé et sécurité au travail. Par ailleurs, le réseau des chargés de sécurité par domaine a été réactivé lors d'une journée dédiée à la santé et la sécurité le 12 novembre 2019. L'administration communale dispose ainsi de plus de 20 personnes ayant un rôle de relais dans les services.

Proposition de la commission de gestion : Vu qu'un préavis sera déposé en 2021, la commission décide de maintenir ce vœu pour suivi de la situation.

**Vœu N° 1 - 2018** : Que la Municipalité fixe des horaires d'ouverture des services à la population en adéquation avec les horaires des personnes travaillant à plein temps.

Réponse de la Municipalité : Que ce soit à destination de l'entier de la population ou de publics définis, les guichets de l'administration orientent les usagers. Les collaborateurs-trices sont à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration. Les horaires actuels semblent ne plus être en complète adéquation avec les besoins de la population. La Municipalité est consciente que les horaires d'ouverture des guichets ne s'étendent pas, pour partie au moins, sur la pause de midi ou en soirée. Relevons néanmoins que des rendez-vous en dehors des heures fixées sont possibles au sein de l'Administration. La Municipalité demeure attachée à la possibilité d'un contact direct avec l'Administration. Une réflexion pour étendre les horaires des différents guichets a commencé. La Municipalité accepte ce vœu.

État au 31 décembre 2019 : La réflexion est en cours. Un déploiement pourra avoir lieu d'ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Proposition de la commission de gestion : Comme la réflexion est en cours, la commission décide de maintenir ce vœu.

**Vœu N° 2 - 2018** : Que la Municipalité pense à une utilisation plus large du hall de l'Hôtel de Ville par exemple pour des mini expos.

Réponse de la Municipalité : La Municipalité est sensible à une utilisation plus large du hall de l'Hôtel de Ville. Elle a par exemple utilisé le hall pour présenter des maquettes lors d'une mise à l'enquête publique ou encore pour des expositions dans le cadre de la semaine contre le racisme. Elle veillera à préciser les modalités d'utilisation. La Municipalité accepte ce vœu.

État au 31 décembre 2019 : Le Hall de l'Hôtel de Ville a continué à être utilisé pour des expositions par exemple lors de l'enquête publique relative au Plan général d'affectation. La réflexion quant aux modalités d'utilisation est en cours.

Proposition de la commission de gestion : Comme une réflexion est encore en cours, la commission décide du maintien de ce vœu.

## CONCLUSION

La sous-commission remercie M. le Syndic pour sa disponibilité ainsi que toutes les personnes rencontrées lors des différents entretiens pour le temps accordé et les réponses aux différentes questions et ce malgré le contexte difficile liée à la crise sanitaire. La sous-commission estime que le fonctionnement et la gestion de ce Dicastère est tout à fait satisfaisant.

Pour la commission de gestion :

Le président

Yvan Christinet

Pour la sous-commission ADM :

La présidente

Emilie Bovet

## Récapitulatif des vœux 2019

**Vœu N° 2 - 2019** : Que la Municipalité explique à la population les nouvelles lois ou règlement entrant en vigueur et veille à une communication à large échelle par les canaux qui sont à sa disposition.